

AVIS aux PORTEURS

Nous vous informons de la décision de la Société de Gestion de procéder au renouvellement du Label Febelfin « Towards Sustainability » du fonds commun de placement Allianz Euro Oblig Court Terme ISR :(Parts IC et/ou D : FR0010914572 / RC : FR0011387299 / MC : FR0013285038/ WC : FR0013309218 et RC2 : FR0013358579)

L'objectif étant de définir des exigences minimales pour les produits financiers durables, grâce à une Norme de qualité et de fournir un outil, le label, aux investisseurs pour les guider dans leur recherche de produits durables. La clarté pour l'investisseur reste l'un des principaux moteurs du label.

Le détail des critères appliqués par le fonds est disponible sur le site :
<https://towardssustainability.be/fr/allianz-euro-oblig-court-terme-isr>

Ces modifications entreront en vigueur le 31 décembre 2021. Nous vous invitons à vous référer aux prospectus et DICIs des fonds pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce changement. Ces documents sont tenus à votre disposition au siège social de la Société de Gestion, ou auprès à Allianz Global Investors, Succursale Française ou sur le site internet (<https://fr.allianzgi.com>).